

SMICTOM LOT GARONNE BAISE**Comité Syndical du 3 décembre 2019****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille dix-neuf, le mardi trois décembre à dix-sept heures, le Comité Syndical s'est réuni à Aiguillon, au siège du Syndicat sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.
Convocations régulièrement adressées le 27/11/2019.

Nombre de délégués syndicaux

en exercice: 82 délégués

n° ordre 2019-17

Présents : 43 votants : 46

Étaient présents : 43 délégués

➤ **Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas** : Mesdames Sophie CASSAGNE, Christiane BARROUX, Messieurs Daniel GUIHARD, Bernard COURET, Christian LAFOUGERE, Alain MOULUCOU, Robert BETTI, Michel GENAUDEAU, Jean-François VALAY, Patrick JEANNEY, Jean-Marc LLORCA, Philippe LAGARDE, Pascal MIKOLAJEZYK, Michel MANEC, François COLLADO, Aldo RUGGERI, *Sylvestre CAZENOVE (arrivé à 17h30 pour DL2019-17)*, Claude RESSEGAT, Denis BIDON. **(19 présents)**

➤ **Albret Communauté** : Mesdames Paulette LABORDE, Evelyne CASEROTTO, Michèle AUTIPOUT, Messieurs Alain LORENZELLI, Jean-Paul DAVID, Jean-Pierre BARRAILH, Guy LATOUR, Lionel LABARTHE, André TOURON, Jacques LAMBERT, Francis MALISANI, Lionel SEMPE, Henri de COLOMBEL, Alain POLO, Jean-Pierre VICINI, Jean-Paul LABAT, Roland MONTHEAU, Joël CHRETIEN, Pascal LEGENDRE, Claude MARIN, Robert LINOSSIER, Christophe BESSIERES, Serge CERIA, Bernard SENGENES. **(24 présents)**

Assistaient également à la séance :

Madame Chantal FERRY : Directrice Générale

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Responsable Technique

Monsieur Sébastien BENSOUSSAN : Responsable Administratif

Madame Olivia MOREAU : Chargée de mission affaires juridiques et générales

Monsieur Laurent BAILLY : Trésorier paierie AIGUILLON

Pouvoirs de vote : (3 pouvoirs)

Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : (1 pouvoir)

Monsieur Michel PEDURAND à Monsieur Daniel GUIHARD

Albret Communauté : (2 pouvoirs)

Monsieur Jean-Pierre CONSTANTIN à Monsieur Lionel LABARTHE

Monsieur Alain VILLA à Monsieur Pascal LEGENDRE

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe LAGARDE

N° ordre : 2019-17**OBJET : Prorogation des tarifs 2019 « prestations de service »**

Monsieur le Président propose de proroger certains tarifs de prestations de service jusqu'au vote du budget primitif 2020 comme suit :

SMICTOM LGB		Tarifs 2019	
	Traitement Tarif Bois	40 € TTC/tonne	
	Traitement Tarif Déchets Verts	40 € TTC/tonne	
Location caissons compacteurs	Compacteur 20 m ³ (neuf)	460 €/mois	
	Compacteur 15 m ³ (neuf)	380€/mois	
	Compacteur 8 m ³ (occasion)	260€/mois	
sous-contrat	Compacteur (occasion)	250€/mois	
	Caisson ouvert (sous contrat)	260 €/trimestre	
Location caissons ouverts occasionnels	Caisson ouvert 20 m ³	80 € pour 2 jours 35 € par jour supplémentaire	
	Caisson ouvert 15 m ³ occasion	60 € pour 2 jours 35 € par jour supplémentaire	
Enlèvement et Transport des caissons		Sous-contrat 2019	Occasionnels 2019
Enlèvement et Transport	de 0 à 30 km	70 €/rotation	75 €/rotation
	de 31 à 40 km	95 €/rotation	100 €/rotation
caissons ouverts ou caissons compacteurs	de 41 à 60 km	120 €/rotation	130 €/rotation
	de 61 à 70 km	130 €/rotation	140 €/rotation
	de 71 à 100 km	140 €/rotation	150 €/rotation

Entendu le rapport de présentation,
Vu les statuts du SMICTOM LGB,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°2019-09 du 28 mars 2019 fixant les tarifs 2019,

Après en avoir délibéré, Le Comité Syndical, à l'unanimité:

- **Article 1 :** Décide de proroger jusqu'au vote du budget primitif 2020 les tarifs 2019 suivants:

SMICTOM LGB		Tarifs 2019	
Traitement Tarif Bois		40 € TTC/tonne	
Traitement Tarif Déchets Verts		40 € TTC/tonne	
Location caissons compacteurs sous-contrat et caissons ouverts	Compacteur 20 m ³ (neuf)	460 €/mois	
	Compacteur 15 m ³ (neuf)	380€/mois	
	Compacteur 8 m ³ (occasion)	260€/mois	
	Compacteur (occasion)	250€/mois	
	Caisson ouvert (sous contrat)	260 €/trimestre	
Location caissons ouverts occasionnels	Caisson ouvert 20 m ³	80 € pour 2 jours 35 € par jour supplémentaire	
	Caisson ouvert 15 m ³ occasion	60 € pour 2 jours 35 € par jour supplémentaire	
Enlèvement et Transport des caissons		Sous-contrat	Occasionnels
Enlèvement et Transport caissons ouverts ou caissons compacteurs	de 0 à 30 km	70 €/rotation	75 €/rotation
	de 31 à 40 km	95 €/rotation	100 €/rotation
	de 41 à 60 km	120 €/rotation	130 €/rotation
	de 61 à 70 km	130 €/rotation	140 €/rotation
	de 71 à 100 km	140 €/rotation	150 €/rotation

- **Article 2 :** Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à la présente délibération

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président

Alain LORENZELLI

Résultats des votes	
Suffrages exprimés	46
Pour	46
Contre	0
Abstention	0

Publication/Affichage : 13/12/2019